



Fiche de suivi syndical

Mutation 2014-2015

SE-Unsa
19 BD Silvio Trentin
31200 TOULOUSE
Mèl : ac-toulouse@se-unsas.org

Adhérent-e n° Non adhérent-e Autre syndicat

NOM : PRENOM :

Nom de naissance : Date de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone : Portable : Courriel :

Adresse administrative :

CORPS : Agrégé-e Certifié-e CPE P.EPS PLP

DISCIPLINE : CODE : (ne rien inscrire)

Echelon actuel : Ancienneté dans le poste :

Situation administrative

Stagiaire
Ex contractuel,
Ex AED
Titulaire d'un poste
TZR depuis
Affectation à titre provisoire
Congé longue durée
Congé longue maladie
Disponibilité
REP+, REP, Ville, Autre
(ancien APV...)

Situation familiale :

Marié-e avant le 01/09/2014
PACSE-e avant le 01/09/2014
Nombre d'enfants à charge
et âges : :

Situation personnelle :

BOE
RQTH
Dossier médical en cours

TYPE DE DEMANDE

Rapprochement de conjoint
Séparation : nombre d'années
○ En activité :
○ En congé parental ou disponibilité

Rapprochement de la résidence de l'enfant
Mutation simultanée
○ Avec :
○ Discipline :

Réintégration : académie d'origine :
Originaire d'un DOM : CIMM

Pièces justificatives à joindre (cocher les pièces à fournir)

Situation administrative

tout arrêté justifiant de situations administratives (dernier poste occupé, de détachement, de dernière affectation avant disponibilité ...)

arrêté de reclassement pour les stagiaires justifiant de services d'agent non titulaire

Rapprochement de conjoint et mutation simultanée

○ Pour tous

une attestation récente de l'activité professionnelle du conjoint s'il n'est pas agent de l'éducation nationale

une attestation récente d'inscription à Pôle emploi en cas de chômage du conjoint

en cas de séparation : une justification de la situation de séparation au moins égale à 6 mois

○ Personnels mariés

une photocopie du livret de famille

○ Personnels liés par un PACS

attestation du tribunal de PACS conclu avant le 01/01/2014

OU pour les PACS enregistrés entre le 01/01/2014 et le 01/09/2014 : une attestation de dépôt de la déclaration commune des revenus

○ Personnels ayant au moins un enfant reconnu par les deux parents (moins de 20 ans au 01/09/2014)

une photocopie intégrale du livret de famille (de chacun des deux parents si non mariés)

OU une déclaration de grossesse avec la date de début présumé et une attestation de reconnaissance anticipée avant le 01/01/2015

Rapprochement de la résidence de l'enfant (moins de 18 ans au 01/09/2014)

photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance

photocopie du jugement du tribunal : droit de garde alternée ou droit de visite

justificatif de la résidence de l'enfant : certificat de scolarité, attestation de la crèche ...

pièces justifiant l'amélioration de la vie de l'enfant ou de l'organisation de la vie de l'enfant

Dossier médical

bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

photocopie de la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)

pièces délivrées par le(s) médecin(s) justifiant l'amélioration de la vie

une demande motivée



VOS VOEUX

MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE GENERAL									
Vœux INTER	ACADEMIE	Barème calculé	Barème Vérification	Type de Bonification	Vœux INTER	ACADEMIE	Barème calculé	Barème Vérification	Type de Bonification
01					17				
02					18				
03					19				
04					20				
05					21				
06					22				
07					23				
08					24				
09					25				
10					26				
11					27				
12					28				
13					29				
14					30				
15					31				
16									

MOUVEMENT INTER-ACADEMIQUE SPECIFIQUE						
Vœux INTER	DESIGNATION DU VOEU			Vœux INTER	DESIGNATION DU VOEU	
			Type de Vœux			Type de Vœux
01				09		
02				10		
03				11		
04				12		
05				13		
06				14		
07				15		
08						

Pour le mouvement spécifique national, type de vœu : Vœu précis : établissement (code de l'établissement) Vœu large : commune, groupement de communes, département, académie.

Autorisation CNIL : J'accepte de fournir au SE-UNSA les informations nécessaires au suivi de mon dossier. Je demande au SE-UNSA de me fournir les informations concernant notamment « ma mutation » auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires nationales, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SE-UNSA.

Date :

Signature :

